N°. 44

Depuis environ deux ans qu'on employe interieurement L'extrait de ciguë contre les maladies chirurgicales les plus graves et les plus rebelles, L'academie est attentive sur le fruit que l'humanité peut retirer de ce remede. par conseqent on est toujours sûr d'etre bien accueilli lorsqu'on luy enverra des observations sur ce point de pratique. Mr Crecourt docteur en medecine, et chirurgien major de l'hopital royal et militaire de rouroy, en a envoyé deux qu'elle m'a chargé d'examiner.

Le sujet de la prémiere est un enfant de 10 ans, dont la machoire inferieure etoit attaquée depuis trois ans de tumeurs scrophuleuses; il y avoit cinq glandes adherentes, dont la plus petite etoit grosse comme un œuf. outre cela il y avoit trois ulcéres dont les bords etoient douloureux et renversés, et le fond carcinomateux; la matiére sanieuse, qui en sortoit etoit si acre qu'elle corrodoit la peau qu'elle touchoit; Enfin l'enfant etoit pâle, et d'une maigreur tendante au marasme. aprés avoir tenté inutilement plusieurs sortes de remedes, il y avoit plus de 6 mois qu'on les avoit abandonnés et qu'on avoit jugé le mal incurable: Mr Crecourt vit alors le malade pour la prémiere

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 32 d. 9 n° 44

fois ; il conseilla l'usage de l'extrait de cigüe ; on commença par un grain, et l'on augmenta chaque jour d'un grain jusqu'à 24, qui fut la dose à laquelle on se fixa ; parceque, dit l'auteur, ce remede procuroit jusqu'à trois ou quatre selles par jour. dès le 15e on commença à s'appercevoir des bons effets de la cigue, les douleurs se calmerent, les bords des ulcéres devinrent plus mols, et s'affaisserent, les glandes se ramollirent, et la suppuration devint loüable. au bout d'un mois les ulcéres se sont parfaitement cicatrisés ; enfin 3 onces ½ gros d'extrait de cigue, que l'enfant a pris en deux mois et demi, ont suffi pour fondre les principales glandes ; ce qui restoit de la 5e étoit très peu de chose, un mois aprés qu'on avoit discontinué le remede. du reste, pendant le traitement, l'enfant est devenu plus fort et la couleur et l'embonpoint luy sont revenus.

Dans la seconde observation de Mr. Crecourt il s'agit d'une fille de 17 ans, dont les regles furent supprimées accidentellement : peu de tems aprés il luy survint à la malleole externe une tumeur

qu'elle porta pendant trois mois sans la faire voir à personne ; cette tumeur étoit d'abord dure et indolente ; mais la suppuration s'étant déclarée, la matière se fit jour par plusieurs ouvertures, lesquelles bientôt ne formerent plus qu'un ulcère hideux avec des bords violets, calleux et renversés ; les chairs du fond étoient mollasses, d'une sensibilité extrême et toujours prêtes à saigner. outre cela la malade avoit le ventre tendu, douloureux, et farci d'obstructions, les cuisses et les jambes étoient enflées et œdemateuses, la respiration étoit fort genée ; la malade néanmoins étoit sans fievre. Mr Trecourt la mit à l'usage de la ciguë ; mais dans le tems que le mal faisoit des progrès sensibles vers la guérison par l'effet du remede, ~~on~~ on inspira à cette fille une repugnance invincible à le continuer ; de sorte que depuis ce moment son état devint, par une dégradation rapide, plus fâcheux qu'il n'étoit auparavant

Pour faire mieux sentir l'intérêt qu'on doit prendre à ces observations, j'en joindrai ici quelques unes, qui donnent des grandes espérances sur l'efficacité de l'extrait de ciguë dans les

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

maladies les plus graves. L'année passée je m'étois chargé de lire à la séance publique un mémoire pour rendre compte à l'assemblée des expériences que plusieurs membres de cette compagnie avoient faites sur les effets de ce rémede ; mais la séance se trouvant remplie par la lecture d'autres mémoires plus intéressans, je ne lûs point le mien. Dans ce mémoire je rapportois deux observations de Mr. Corte chirurgien à Meru en beauvoisis, avec lequel j'étois en rélation. Dans la prémiere il s'agissoit d'une fille de 16 ans, attaquée depuis l'age de 11 d'une affection scrouelleuse d'une espéce très maligne ; les signes qui caractérisoient cette maladie étoient dix ou douze ulcéres plus ou moins grands, au visage ; le bout du nez étoit rongé jusqu'au cartilage ; toute l'aile gauche et une partie de la droite étoient détruites ; le canal nazal de chaque coté étoit obstrué au point que les larmes ne couloient plus par la cavité de l'un ni de l'autre ; les yeux étoient excoriés ; neuf ou dix glandes extrémement dures regnoient autour du col, les aines et les aisselles en étoient aussi remplies ; le foye étoit beaucoup plus gros que dans l'Etat naturel, l'haleine étoit fort

puante, et la mala étoit d'une maigreur extrême.

La personne qui faisoit le sujet de la seconde observation de Sp.r Corte. Etoit une fille agée de 28 ans, qui avoit à la mamelle un ulcére cancereux, qui rendoit une sanie gluante, un peu jaunâtre, et d'une odeur insupportable; la mamelle excédoit d'un tiers sa grosseur naturelle; elle étoit fort dure et d'un rouge foncé tirant sur le violet; à sa partie moyenne latérale gauche s'Elevoit une autre tumeur dont la superficie Etoit parsemée de vaisseaux variqueux, et dans laquelle la malade sentoit des battemens très douloureux; enfin à la partie supérieure on observoit plusieurs autres glandes skirreuses, mais peu considérables. Sp.r Corte mit ces deux malades à l'usage de l'extrait de ligne suivant la méthode de Sp.r Store: le remede eut d'abord un succés aussi heureux que rapide dans ces deux maladies; les symptomes disparoissoient successivement, les glandes se fondoient, les ulcéres se cicatrisoient; en un mot le mal touchoit presque au terme de sa guérison dans l'une et l'autre malade, lors qu'il rétrograda tout d'un coup avec la même rapidité, et qu'il devint pire qu'il n'Etoit auparavant, malgré que

L'usage du même remede fut continué avec toute l'exactitude possible.

Ces succés imparfaits de l'extrait de cigue, et le peu de fruit que plusieurs membres de cette compagnie en avoient retiré, ne m'avoient inspiré qu'une confiance trés médiocre en ce remede ; c'étoit la conclusion de mon memoire ; mais depuis j'ai eu lieu de revenir de ce préjugé. Le même M.r Corte me fit demander, au mois d'avril dernier, mon avis sur l'Etat de la petite fille, attaquée d'Ecroüelles, et qui fait le sujet de sa premiere observation : voyant que la ciguë n'avoit point réussi, je conseillai les fondants de rotrou : quelques raisons particulieres empécherent qu'on tentat ce moyen sur la malade pour laquelle il avoit été proposé : mais M.r Corte, toujours frappé des bons effets de la ciguë dans les deux occasions, dont j'ai parlé, immagina que pour faciliter l'action de ce remede, il étoit d'une nécessité indispensable de purger souvent pendant son usage, et de trouver pour cet effet un purgatif convenable ; les remedes de rotrou, qu'on luy avoit envoyés de paris, furent l'occasion qui luy fit préférer la pâte alexitére

de cet auteur: je rapporte cette circonstance parce que depuis la mort de M.r Corte, qui est arrivée il y a environ un mois, le frere joseph feuillant a la vanité de dire dans le public que c'est luy même qui a conseillé à ce chirurgien de joindre ce purgatif à l'usage de la ciguë, ce qui est contre la vérité.

Le premier essai que M.r Corte fit de cette nouvelle méthode, qu'il ne devoit qu'à ses lumieres, fut sur la même personne qui avoit un cancer à la mamelle droite, et que la ciguë seule n'avoit pû guerir l'année précédente, comme je l'ai rapporté cy devant; il luy donna cette seconde fois la dose de ce remede un peu plus forte, et il la purgeatt tous les huit jours avec la pâte de rob rou: cette pratique a eu le succès le plus complet; dans l'espace d'un peu moins de quatre mois; c'est à dire depuis le milieu du mois de mai, jusqu'au commencement de 7.bre suivant les glandes se sont fondues, les ulceres se sont cicatrisés, et j'ai été informé depuis peu de jours que la guerison subsiste toujours solide et parfaite.

Pendant le traitement de cette malade, il se présenta à M.r Corte un homme agé de 32 à 33 ans,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

qui avoit depuis le mois de mars 1788 un cancer au visage, qui avoit fait des progrès extremement rapides ; la face de cet homme n'avoit presqu'aucun trait de figure humaine ; elle ne presentoit qu'un ulcère affreux ; le nez et presque tout son cartilage avoient disparu : outre cela il luy etoit survenu depuis un an, dans le dos, un ulcère de même nature, qui s'etoit accru au point qu'il occupoit un espace aussi grand que les deux mains, et qui repandoit comme celuy du visage une humeur fetide, et en si grande quantité que quatre serviettes en etoient abreuvées chaque jour ; l'odeur qui s'en exhaloit etoit si puante que personne ne pouvoit supporter l'approche du malade. M.r Corte le traita de la même maniere que la fille dont je viens de parler, et le guérit parfaitement à peu près dans le même espace de tems. les deux observations ont été inserées dernierement dans la gazette de medecine.

Depuis environ 15 jours je donne moi même ces remedes à deux personnes du sexe ; l'une agée de 36 à 37 ans a été sujette depuis sa jeunesse aux humeurs froides ; elle a actuellement des glandes extrémement dures au tour du col ; elle a une tumeur enorme au dessous de la hanche gauche, et qui s'etend intérieurement du coté de l'articulation de la cuisse ; en prepant

avec les doigts cette tumeur, qui est insensible, on sent comme un flus de Epais qui se perd sous les muscles fessiers, et qui revient lorsqu'on cesse de la presser: outre cela il y a encore une autre tumeur plus dure, grosse comme un œuf de poule, et un peu douloureuse à côté de la marge de l'anus; la malade sentoit aussi des douleurs très vives dans le genoux gauche et dans d'autres parties du corps et elle est d'une maigreur extrême. L'autre personne est agée de 49 ans; elle a depuis cinq ou six ans un paquet de glandes skirreuses au col et une autre glande tumefiée et dure sous l'aisselle. ces deux malades avoient fait usage sans succès d'une infinité de remedes; mais depuis le peu de tems qu'elles prennent de l'extrait de cigue et de la pâte de roltrou, les accidens commencent à diminuer sensiblement, la premiere malade surtout ne sent plus ces vives douleurs qui la tourmentoient; la tumeur de la hanche est beaucoup moins grosse et plus circonscripte; et ce qui semble promettre un bon effet de ces remedes dans cette malade, c'est que depuis qu'elle en fait usage, elle a un appetit qu'elle ne se souvient pas d'avoir jamais éprouvé; je rendrai compte à l'academie de ces cures et de quelques autres, si elles réussissent.

On doit juger, par tout ce que je viens de dire, combien nous devons nous interesser à tout le qui a

rapport à l'usage de la Cigue ; surtout lorsqu'il est suivi de quelque succès ; car le public attendra toujours, pour établir sa confiance, que l'académie apprecie elle même un remede qui paroit agir en spécifique dans les maladies chirurgicales les plus rebelles : les deux faits que Mr. Trecourt luy a envoyé pourront contribuer à établir le jugement qu'elle doit en porter.

je suis chargé de rendre compte de deux autres observations du même auteur sur des amputations peu usitées ; c'est le titre que Mr. Trecourt leur donne. La premiere est l'histoire de la maladie d'un nommé Mr. Thomas avocat. il y avoit environ un an que le malade, dont il falloit dire l'age, ayant marché quelques lieües, il luy survint une ampoule sous le pied ; on la coupa, et on y appliqua des remedes correctifs : bientot après il se forma un ulcere fistuleux ; les os du tarse, du metatarse, et les extrémités du tibia et du péroné se carierent ; en un mot lorsque Mr. Trecourt vit la maladie pour la premiere fois, il n'y avoit point de tems à perdre à faire l'amputation. ce praticien commença donc par proposer cette

opération; Le medecin de la maison la rejetta, vû l'extrême foiblesse du malade: celuy ci y consentit, mais à cette condition qu'on ne luy couperoit la jambe qu'au dessus des malleoles où se bornoit le mal. Mr. Trecourt combatit tant qu'il put cette opinion, parceque c'est une règle établie de préférer à couper la jambe, dans une pareille circonstance, trois ou quatre travers de doigts au dessous du genoux. mais le précepte n'est fondé que sur une raison frivole, qui est qu'en suivant cette méthode, on a plus de facilité d'adapter ~~au~~ une jambe de bois pour retablir la progression; et que le peu de longueur du moignon qui reste de la jambe coupée, n'est ni desagreable ni embarrassante: Mais en supposant même qu'en coupant la jambe au dessus des malleoles, le génie et l'industrie ne puissent pas parer les inconveniens, dont je viens de parler, cette consideration doit elle etre mise en parallele avec le danger plus grand qui accompagne ou qui suit l'opération lorsqu'on fait la section au dessous du genoux? Car il est certain, toutes choses Egales d'ailleurs, qu'en coupant la jambe au dessus des malleoles, vû le plus grand

Eloignement qu'il y a de cet endroit au cœur, vû le peu d'Epaisseur et la nature des parties coupées; il est certain, dis je, que dans cette opération les accidens sont moins graves et la guérison plus prompte, et plus assurée que dans l'autre: par Consequent est il raisonnable de hazarder la vie du malade dans la vüe seule de luy procurer plus de facilité et plus de grace en marchant. mais je dis plus, cette derniere raison est encore nulle depuis que Mr. ravaton a immaginé une espéce de botine, qu'on adapte à l'extrémité de la jambe conservée, et qui donne la facilité de marcher presque comme dans l'Etat naturel; c'est à dire en conservant les mouvements du genoux, Mr. treuvart en a fait faire une pareille, à peu de chose prés, pour Mr. thomas avec laquelle il marche trés commodement quoiqu'il soit grand et puissant. je conclus donc que Mr. treuvart a trés bien fait de ceder à l'instinct pour ainsi dire de son malade qui veilloit à sa conservation, en luy inspirant de ne point permettre qu'on luy coupat la jambe au dessous du genoux, et je conclus encore que l'academie doit faire usage

usage de l'observation de ce Chirurgien pour réformer une pratique vitieuse, quoiqu'établie depuis longtems, qui doit causer la mort à plusieurs malades.

La seconde observation du même auteur sur les amputations n'est pas aussi interessante que la précédente; mais elle ne merite pas moins l'attention de l'academie. il s'agit dans cette observation de l'amputation de la main dans son articulation avec l'avant bras. on sçait que la même raison qui avoit suggeré le précepte que je viens de combatre, c'est à dire de couper la jambe au dessous du genoux, quoique le mal soit borné vers les malléoles, ne subsiste point par rapport à l'avant bras: aussi on nous a toujours enseigné dans la théorie des amputations de conserver le moignon de cette partie aussi long qu'il est possible pour l'avantage que le malade peut en retirer: le point essentiel de l'observation de Mr. Trecourt ne consiste donc que dans la section de la main dans l'articulation, au lieu de la faire un peu au dessus en sciant les os de l'avant bras.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

M.r Grardor a lû il y a quelque têms un memoire où il a tenté de prouver qu'il seroit plus avantageux dans tous les cas d'amputer les membres — dans les articulations que de scier les os : or comme cette doctrine attend un certain nombre d'expériences qui en constatent l'utilité, l'observation de M.r Trecourt peut servir à l'appuyer par rapport au poignet.

Enfin dans un autre article ce chirurgien — rapporte trois observations sur les effets dangereux des repercussifs les plus forts, comme l'eau froide, et l'oxicrat froid, appliqués sur des parties — enflammées par une Erésipelle. Ces observations sont fort bonnes en soi ; mais elles ne representent point une doctrine nouvelle ni contestée. tous — les auteurs conviennent unanimement que ces sortes de remedes sont extremement pernicieux dans les cas dont M.r Trecourt parle ; Et si quelques chirurgiens de la campagne s'en servent trop familiérement, comme cet auteur le dit, c'est par une ignorance — si grossiére, que l'academie se compromettroit si

elle se chargeoit de la relever dans ses memoires ;
il suffit de renvoyer ces praticiens de campagne
aux premiers Elemens de la chirurgie ; c'est
pourquoi je pense que nous ne pouvons faire
aucun usage des dernieres observations de
M.r Crécourt.

ce 26 janvier 1760 Sabre